



Travaux sur le système de ventilation dans les logements et sur le toit

Nous devons remplacer les hottes de cuisine et les ventilateurs de salle de bain dans tous les logements. De plus, tous les conduits de ventilation seront nettoyés et l'unité principale de ventilation sur le toit de l'immeuble sera remplacée.

Les ouvriers entreront chez vous **à une ou deux reprises**. Vous serez avisé de leur visite 48 h à l'avance. Deux options s'offrent à vous. Vous pouvez 1) rester chez vous et garder une distance de 2 mètres avec les ouvriers ou 2) quitter votre logement pendant les heures de travail.

Pendant les travaux :

- En tout temps, les ouvriers conserveront une distance de 2 mètres avec vous. Si cela est impossible, ils porteront un masque.
- Ils se laveront les mains avant d'entrer dans votre logement et après leur visite.
- Ils désinfecteront les poignées et tout ce qu'ils toucheront dans les aires communes et les logements.

Le contremaître de l'entrepreneur doit faire respecter ces consignes. Soyez assurés que nous sommes très sensibles à la situation et que nous prenons toutes les précautions pour assurer votre santé et votre sécurité.

Travaux prévus :

- Remplacer la hotte de cuisine, si elle n'a pas été remplacée récemment
- Remplacer le ventilateur dans la salle de bain





Calendrier

D'août à décembre 2020



Horaire

Du lundi au vendredi,
entre 8 h et 17 h



Entrepreneur

Ventilation Jean Roy

Travaux prévus :

- Remplacer l'unité de ventilation principale qui apporte l'air frais dans l'immeuble
- Nettoyer les conduits qui évacuent l'air à l'extérieur



Impliquez-vous

ce que vous devez faire

- Surveillez l'avis sur votre porte et préparez-vous le jour du rendez-vous :
 - Enlevez tout ce qui se trouve sur les comptoirs de cuisine.
 - Enlevez tout ce qui se trouve sur la vanité de la salle de bain.

pourquoi des travaux

Ces travaux sont nécessaires pour améliorer la qualité de l'air dans votre logement, pour évacuer l'humidité et éviter les moisissures.

Investissements

Près de 450 000 \$

Merci pour votre patience et votre collaboration !



Des questions concernant le chantier ?

MARC SÉDILLOT

Agent de liaison | 514 868-3077 | marc.sedillot@omhm.qc.ca

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation
Québec

